Envoyé en préfecture le 21/11/2023
Reçu en préfecture le 21/11/2023
Publié le
ID : 064-246400337-20231116-D2023_131-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2023-131

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 16 novembre 2023)

Date de convocation : 26 octobre 2023
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 24
Nombre de délégués votants : 30

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 16 novembre 2023 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes CANDAU, CASSOU, BLANCHET, POUEYMIROU-BOUCHET, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, ESQUER, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, VISSE, CARRERE, LOUSTAU, SASSOUBRE, CARREY, LABERNADIE, MONGAUGE, LEGLISE, SANZ.

Présents suppléants : M. PINOUT.

Absent(e)s ou excusé(e)s : Mmes MOURTEROT, BERGES, LAHOURATATE, BARRAQUE, GANTCH, et M. DESSEIN, CASADEBAIG, GABASTON, CACHELOU.

Pouvoirs : Mme MOURTEROT à M. ESQUER
M. DESSEIN à M. MONGAUGE
Mme BARRAQUE à M. LABERNADIE
Mme LAHOURATATE à M. BEROT-LARTIGUE
M. CASADEBAIG à Mme CASSOU
M. GABASTON à M. CASAUBON

Secrétaire de séance : Mme CASSOU

OBJET : FINANCES - BUDGET AUTONOME « ATELIER RELAIS » - DECISION MODIFICATIVE N°1

RAPPORTEUR : Fernand MARTIN, Vice-Président

Le budget autonome « ATELIER RELAIS », est doté de l'autonomie financière et d'un compte de disponibilité (515) distinct de celui du budget principal.

Par délibération n°2023/8 en date du 9 février 2023, le budget primitif du budget autonome « ATELIER RELAIS » a été approuvé.
Les autorisations budgétaires initiales doivent être réajuster par le transfert de crédits comme indiqué ci-dessous afin de pouvoir régler ou encaisser :
- les charges à caractère général (cotisation assurance, taxe foncières 2023) ;
- les intérêts courus non échus (ICNE).

Décision modificative N° 1

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		**Recettes**	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6161 (011) : Assurances multirisques	152,85 €	70878 (70) : par des tiers	32,85 €
63512 (011) : Taxes foncières	- 120,00 €		
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	0,33 €		
6875 (68) : Dot.aux prov.pour risques&charges exceptionnels	- 0,33 €		
	32,85 €		**32,85 €**
Total dépenses	**32,85 €**	**Total recettes**	**32,85 €**

Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **ADOPTE** le présent rapport ;
- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget « ATELIER RELAIS ».

Le Président

Jean-Paul CASAUBON

Communauté de communes Vallée d'Ossau 64260 ARUDY